



Sources d'informations et contacts utiles sur les patrimoines finistériens

La disponibilité de l'information : auprès de quels acteurs ?

- i La Direction régionale de l'environnement propose sur son site Internet les zonages relatifs à la biodiversité et aux paysages
www.environnement.gouv.fr
- i Le réseau Bretagne environnement propose sur son site Internet les zonages environnementaux et de protection naturelle
www.bretagne-environnement.org
- i Le service Action patrimoniale de la Direction de l'enseignement, de la culture, du sport et de la jeunesse (DECSJ) au Conseil général du Finistère met à la disposition des maîtres d'ouvrage sa connaissance des acteurs et son savoir-faire.
- i La conservatrice des antiquités et objets d'art du Conseil général du Finistère conseille également les maîtres d'ouvrage de sentier sur le patrimoine.
Tél. 02 98 95 95 25
- i Le service départemental de l'architecture et du patrimoine du Finistère (SDAP-29) est également une source utile sur le Finistère.
www.culture.gouv.fr/culture/sites-sdaps/sdaps29/
- i Le service régional de l'inventaire (Conseil régional) constitue depuis plusieurs années la base de données patrimoine sur la région Bretagne et conseille les acteurs de la randonnée.
Tél. 02 99 29 67 67
- i L'association ADDES réalise des randonnées à thème.
www.arree-randos.com
- i L'association Au Fil du Queffleuth et de la Penzé réalise des sorties sur le patrimoine culturel et naturel.
Tél. 02 98 78 45 69
- i Mémoires du Kreiz Breizh
www.kreizbreizh.org
- i Association Ouest Cornouaille Promotion
www.ouest-cornouaille.com



Conseil Général
FINISTÈRE
Penn-ar-Bed
Direction de l'eau et de l'environnement
Service des espaces naturels et des paysages
32, boulevard Duplex
29196 QUIMPER Cedex
Tél : 02 98 76 21 48
Fax : 02 98 76 24 60
Courriel : senp@cg29.fr



La prise en compte des patrimoines

Randonner permet de profiter d'un cadre naturel attractif grâce au paysage, s'arrêter et visiter les curiosités locales dans un but de découverte et de détente.

Le Finistère offre des atouts majeurs en terme de patrimoines.

Cette fiche thématique donne des conseils aux concepteurs de sentiers afin de mieux prendre en compte ces atouts majeurs et ainsi innover pour la création d'itinéraires de randonnées.

Patrimoines... De quoi parle-t-on ?

Le patrimoine finistérien se découvre sous de multiples facettes :

- i Patrimoine naturel grâce à la diversité des paysages du Finistère;
- i Patrimoine bâti (les monuments classés, le petit patrimoine, les installations militaires, le patrimoine maritime);
- i Patrimoine traditionnel à travers la langue bretonne, la musique et la danse, les coutumes, les contes et légendes...

Ces diverses facettes du patrimoine peuvent être mises en scène sur les itinéraires de randonnées.

La découverte du patrimoine naturel

L'un des premiers attraits d'un sentier de randonnées en Finistère est l'effet « nature ».

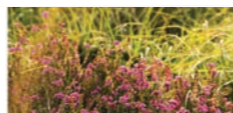
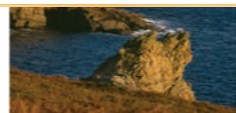
A cet égard, le Conseil général et le Conservatoire du littoral œuvrent, en lien avec les collectivités gestionnaires, pour l'accès des randonneurs au patrimoine naturel par l'ouverture de leurs propriétés espaces naturels sensibles (grâce à la signalétique de randonnées, à la création de cheminements, à l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite...).

Pour répondre aux sollicitations de découverte des randonneurs, la desserte de points de vue tout comme le passage à travers des zones naturelles ouvertes au public doivent être privilégiés. Les itinéraires de randonnées constituent le lien permettant de relier entre eux des espaces publics et constituer ainsi un réseau.

La découverte du patrimoine naturel peut y être développée sur les sentiers par la mise en valeur de sites particuliers : panorama, formation végétale typique, observatoire ornithologique ...

Pour la randonnée petite distance, en milieu urbain, le patrimoine naturel se découvre différemment : place plantée, parc et jardin, berge de rivière, chemin creux conservé...





i Quelques précautions à prendre en milieu naturel

La fragilité du milieu face à la fréquentation

Piétinement répété de surfaces érosives, cueillette sur secteur protégé... ces éléments fragilisant le milieu doivent être pris en compte lors de la conception puis à l'ouverture des sentiers.

Canaliser les randonneurs par un balisage efficace, informer les visiteurs au départ du sentier, éviter les secteurs les plus fragiles, éloigner le tracé des sites de nidification... sont des actions de prévention souvent faciles à mettre en œuvre en lien avec les associations naturalistes.

L'évaluation des dangers potentiels en milieu naturel

Cette précaution semble évidente à prendre en compte mais elle est parfois oubliée au profit de vues imprenables ou de milieux naturels attractifs (marais, falaises, cours d'eau...).

Préserver le milieu dans son état d'origine tout en développant son accès pose également la question de son entretien. Des équipes spécialisées et des outils d'entretien adaptés au milieu naturel traversé pourront être mis à contribution dans certains cas.

La découverte du patrimoine culturel

Le patrimoine finistérien est un élément majeur de l'attractivité du département et la population finistérienne en est fière.

Le patrimoine culturel ne se limite pas aux bâtis religieux, militaires, maritimes... Il convient également de mêler les itinéraires de randonnées à la découverte des coutumes, des vieux métiers, à la transmission orale, à la langue bretonne...

Quel qu'il soit, l'argument « patrimoine culturel » est une source d'attractivité majeure des sentiers de randonnées en Finistère.

Afin d'intégrer au mieux le patrimoine culturel dans les sentiers de randonnées, plusieurs étapes sont nécessaires :

i Effectuer une typologie du patrimoine et faire des choix

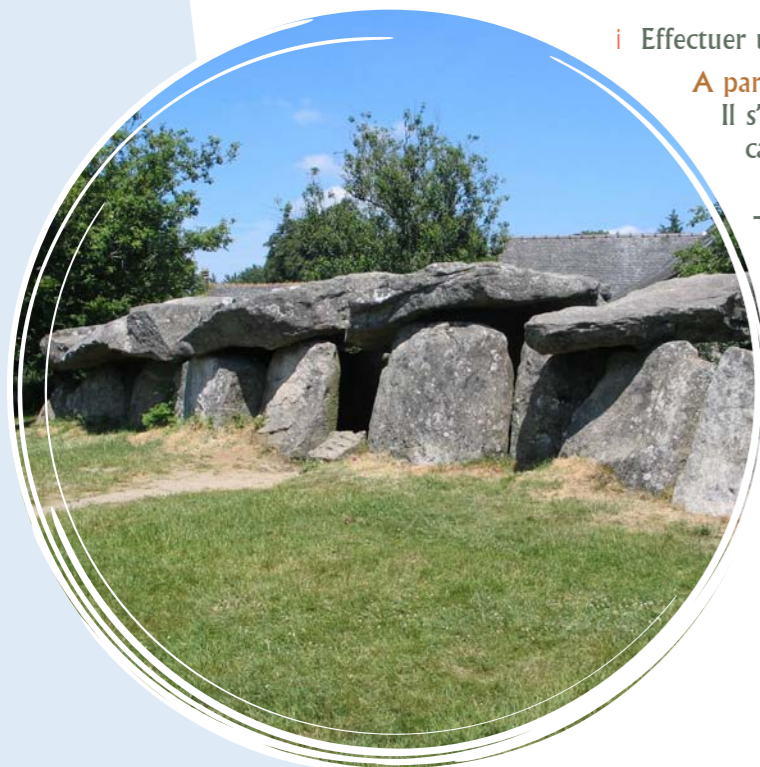
A partir d'un recensement exhaustif

Il s'agit, grâce aux sources d'informations disponibles, de caractériser le patrimoine présent sur ou à proximité de l'itinéraire de randonnée :

- propriété privée ou publique
- accessibilité/ouverture au grand public ou non, aux personnes à mobilité réduite ou pas.
- intérêt justifiant une desserte directe par l'itinéraire ou seulement à apercevoir de loin.

Ce recensement fait partie du travail préliminaire de faisabilité du sentier (cf fiche n°1).

Quand les éléments du patrimoine sont caractérisés, il s'agit ensuite d'estimer lesquels sont à intégrer ou non à l'itinéraire.



Faire des choix parmi les éléments culturels présents

Les éléments du patrimoine présents sur le secteur géographique ne peuvent souvent pas tous être intégrés à l'itinéraire ! Le maître d'ouvrage du sentier devra faire des choix :

- selon les critères de la typologie précédente (éléments visitables ...)
- selon une thématique (choix d'éléments du patrimoine en rapport avec un thème, un évènement, un personnage...)

Quel que soit le choix, le maître d'ouvrage du sentier doit réaliser que ce patrimoine, pour être découvert ou redécouvert, nécessite d'être protégé.

i Se tourner vers la préservation et la mise en valeur du patrimoine

La préservation du patrimoine culturel est un des gages de son attractivité auprès du public, de sa transmission aux générations futures et de son maintien dans le cadre de vie finistérien :

- c'est notamment prendre en compte l'intervention sur une propriété publique ou privée
- c'est analyser la fragilité du patrimoine (le danger potentiel, sa rareté) et son accessibilité.

A partir des deux étapes précédentes (typologie et choix, protection), il s'agit de se poser les bonnes questions quant à la pérennité de ces éléments patrimoniaux sur le sentier de randonnées.

i Animation et outils pour faire vivre le patrimoine sur les sentiers

La création de sentiers thématiques est une des clés pour le faire vivre.

La prise en compte globale d'un patrimoine tel que la vallée du lin, les mines et sites d'extraction, les phares et sémaphores... sont des thématiques attractives

L'interprétation sur les sentiers de randonnées en est une autre.

Mettre en scène et jouer sur le ressenti du public pour donner de l'information (grâce à un texte, une illustration ou à la présence d'un guide...), par exemple par la mise en place de randonnées contées ou chantées, de sorties nocturnes accompagnées...

La valorisation du patrimoine dans les éditions (topo-guide, fiche circuit...) est également un vecteur fort de découverte et de protection/conservation du patrimoine.



Ces quelques exemples illustrent la nécessité de faire vivre le patrimoine culturel sur les sentiers de randonnées, qui apporte une attractivité supplémentaire.

La complémentarité entre patrimoine culturel et naturel doit être prise en compte dans le cas de bâtiments patrimoniaux abritant des espèces protégées : chauve-souris, rapaces nocturnes, flore rare... par des visites guidées, des panneaux d'information ou par une restriction d'accès au site.

